

Définition de la banque de matériel et de son périmètre :

La banque de matériel de la CAH est constituée de différents types de matériels, réparti sur les 4 anciens territoires. Ce matériel est destiné à l'organisation de fêtes et de manifestations sur l'ensemble du territoire de la CAH. A ce titre, il est mis gracieusement à disposition de l'ensemble des 36 communes et de leurs associations.

Par ailleurs, et au-delà du matériel qui est présenté dans ce catalogue, la CAH prend en charge les locations de chapiteaux et de WC. La location de chapiteau est possible gratuitement et dans la limite de 400 m² par commune et par an, avec possibilité de fractionner les locations. Les droits d'une commune non utilisés (400m²) ne sont pas transmissibles d'une année sur l'autre ou entre communes. Toutes les communes et associations du territoire qui souhaitent louer davantage de chapiteaux, peuvent bénéficier des tarifs avantageux de la CAH (remise > à 50%).

La CAH prend également en charge la location de WC autonomes ou raccordables selon les besoins.

En cas d'annulation de la manifestation, hors conditions météorologiques ou sanitaires, **il est demandé d'en informer la CAH le plus tôt possible et au moins 10 jours avant la manifestation**, faute de quoi la CAH refacturera les frais de location à l'organisateur de la manifestation.

Organisation et fonctionnement de la banque de matériel :

Le recensement est réalisé par la CAH en fin d'année N-1 auprès des 36 communes. Chaque commune fait un retour groupé de l'ensemble de ses besoins à la CAH.





La CAH ne prend pas en compte les demandes qui pourraient être faites directement par des associations et les redirige vers sa commune d'origine qui doit les valider avant transmission à la CAH. Les besoins qui arrivent après la période de recensement sont acceptés et servis dans la limite des disponibilités restantes.

Le principe retenu est celui de la proximité et du service territorialisé. Ainsi, chaque commune envoie l'ensemble de ses besoins à son ancien territoire qui reste l'interlocuteur privilégié. Chaque territoire fait le point sur le matériel disponible. Au besoin, ce dernier se tourne vers les autres territoires de la CAH, pour les besoins qu'il ne serait pas en capacité de satisfaire.


Il en est de même pour les besoins en chapiteaux et WC qui sont centralisés au sein de chaque territoire avant d'être traités globalement par la CAH.

- **TERRITOIRE DE BISCHWILLER**

Direction des Sports, des Loisirs et de la Vie Associative
 1-9 place de la Mairie BP 10035 – 67241 BISCHWILLER CEDEX
 Téléphone 03.88.53.99.30
 Mél : sports@bischwiller.com

<u>DESIGNATION</u>	<u>NOMBRE</u>	<u>VISUEL</u>
<ul style="list-style-type: none"> • [BIS4] Tentes pliantes : 3 x 3 mètres PVC Blanc. Dimension. Avec lestages obligatoire pour une bonne stabilité au sol. <i>A démonter impérativement après la manifestation Transport assuré par le demandeur.</i> 	10	
<ul style="list-style-type: none"> • [BIS5] Tonnelle CAH : 4 x 3 mètres, avec logo CAH PVC Blanc avec bâches latérales amovibles, lestage obligatoire pour une bonne stabilité au sol. <i>A démonter impérativement après la manifestation Transport assuré par le demandeur.</i> 	1	
<ul style="list-style-type: none"> • [BIS6] Tonnelle CAH : 3 x 4,5 mètres, sans logo PVC Blanc avec bâches latérales amovibles, lestage obligatoire pour une bonne stabilité au sol. <i>A démonter impérativement après la manifestation Transport assuré par le demandeur.</i> 	2	
<ul style="list-style-type: none"> • [BIS7] Podium remorque : 8 x 4 ou 6 mètres <i>(en position ouverte).</i> Le transport est effectué par un agent de la CAH – Territoire de Bischwiller. Le demandeur doit obligatoirement mettre à disposition 2 personnes pour l'aide à l'installation de la CAH – Bischwiller. 	1	

<ul style="list-style-type: none"> • [BIS8] Barrières de sécurité galvanisées 2 x 1 mètre sur remorque Remorque pour transport de barrières Sécuristar®, poids total autorisé en charge 1 300 kg. Charge utile 950 kg. Largeur utile : 2,20 m. Longueur utile : 2,91 m. Largeur hors-tout : 2,35 m. Longueur hors-tout : 4,38 m. Permis EB (remorque de + 750 kg) exigé. <i>Transport assuré par le demandeur, à l'aide d'une remorque-plateau fournie par la CAH – Territoire de Bischwiller.</i> PERMIS BE OBLIGATOIRE 	48	
<ul style="list-style-type: none"> • [BIS9] Poteaux de guidage + Chariot de transport Inox, brillant, couleur Bleue. Livré avec sangles et chariot équipé de 2 roues pivotantes avec frein et de 2 roues fixes dim. : 156 x 130 x 76 cm. <i>Transport assuré par le demandeur.</i> 	24 (2x12)	
<ul style="list-style-type: none"> • [BIS10] Grilles d'exposition : 1,80 x 1,20 mètres Grilles amovibles en maille 200 x 50 x 5 mm. Cadre en fils 10 mm. Assemblage des panneaux entre eux par système d'attaches fourni. <i>Transport assuré par le demandeur.</i> 	40 (2x20)	
<ul style="list-style-type: none"> • [BIS11] Praticables : 2 x 1 mètre <i>Transport assuré par le demandeur.</i> 	24 (4x6)	
<ul style="list-style-type: none"> • [BIS12] Garnitures (1 table + 2 bancs) <i>Transport assuré par le demandeur.</i> 	60 (6x10)	
<ul style="list-style-type: none"> • [BIS13] Table mange-debout Parfaite pour tout type de réception. Ultra légère et robuste. Plateau PEHD monobloc traité anti-UV. <i>Transport assuré par le demandeur.</i> 	10	
<ul style="list-style-type: none"> • [BIS14] Tables de conférence : 183x76 cm Parfaite pour tout type de réception. Ultra légère et robuste. Plateau PEHD monobloc traité anti-UV. <i>Transport assuré par le demandeur.</i> 	20	

<ul style="list-style-type: none"> • [BIS15] Chaises pliantes Assise galbée. Cadre, dossier et assise en acier. Revêtement poudre polyester. Coloris gris. Caractéristiques : Poids : 4300 g. Equipée de clips d'assemblage. <i>Transport assuré par le demandeur.</i> 	100	
<ul style="list-style-type: none"> • [BIS20] Potences de de tri sur pied Avec 2 corbeilles. <i>Transport assuré par le demandeur</i> 	10	